

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds

pour la période close le 28 février 2021

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas le rapport financier intermédiaire ou les états financiers annuels du fonds de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire du rapport financier intermédiaire ou des états financiers annuels sur demande et sans frais, en composant le 1-888-888-3863, en nous écrivant à Investissements Renaissance, 1500, boulevard Robert-Bourassa, bureau 800, Montréal (Québec) H3A 3S6, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.investissementsrenaissance.ca ou le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

Résultats d'exploitation

Cohen & Steers Capital Management, Inc. est le sous-conseiller en valeurs (désignée le *sous-conseiller*) du Fonds immobilier mondial Renaissance (désigné le *Fonds*). Le commentaire qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période de six mois close le 28 février 2021. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

La valeur liquidative du Fonds est passée de 368 164 \$ au 31 août 2020 à 404 412 \$ au 28 février 2021, en hausse de 10 % pour la période. La hausse globale de la valeur liquidative découle du rendement positif des placements, en partie contrebalancé par des rachats nets de 1 304 \$.

Les parts de catégorie A du Fonds ont dégagé un rendement de 8,9 % pour la période, contre 9,7 % pour son indice de référence, soit l'indice FTSE EPRA/NAREIT Developed Real Estate Net (désigné l'*indice de référence*). Le rendement du Fonds tient compte des frais et des charges, ce qui n'est pas le cas de celui de l'indice de référence. Voir la section *Rendement passé* pour connaître les rendements des autres catégories de parts offertes par le Fonds.

Les titres du secteur immobilier mondial ont progressé quand les investisseurs rassurés par l'approbation de plusieurs vaccins contre la COVID-19 pour un usage public ont décidé de passer outre le nombre de cas. Les investisseurs ont également répondu favorablement aux prévisions relatives à l'amélioration des relations commerciales mondiales et à la stabilité du pouvoir exécutif sous la nouvelle administration américaine.

Dans l'attente d'une reprise économique généralisée, les titres des sociétés qui devraient bénéficier de l'assouplissement des mesures de distanciation sociale et de l'amélioration de la croissance économique ont été préférés à ceux des fiducies de placement immobilier (désignées les *FPI*). Les groupes d'industries qui ont affiché les meilleurs rendements au quatrième trimestre de 2020 sont les hôtels, les commerces de détail et les bureaux. Ces secteurs ont été fortement touchés au chapitre du rendement en début de période en raison de leur exposition aux perturbations causées par la COVID-19 dans le

secteur commercial et le secteur des voyages. Les centres de données et les propriétaires de biens industriels, qui ont pourtant affiché les meilleurs rendements début de 2020, sont restés nettement à la traîne du marché. Les investisseurs se sont tournés vers des secteurs plus cycliques qui étaient prêts à bénéficier de la réouverture économique.

La sélection des titres au Royaume-Uni a pesé sur le rendement du Fonds en raison d'une surpondération dans Assura PLC, les investisseurs ayant favorisé des titres procycliques. La sélection des titres en Australie a également nuí au rendement du Fonds, tout comme une surpondération et la sélection des titres en Allemagne, en partie en raison d'une surpondération dans les sociétés allemandes Deutsche Wohnen SE, Vonovia SE et Instone Real Estate Group AG. Ces propriétaires résidentiels plus défensifs ont eu un rendement inférieur par rapport aux sociétés mieux préparées à profiter immédiatement de la croissance économique. La surpondération dans le titre de Charter Hall Group a nuí au rendement. Les actions de cette société ont eu un rendement décevant après avoir dépassé les attentes au début de 2020, lorsqu'elle a bénéficié de l'accélération des rentrées de fonds en Australie.

La sélection de titres aux États-Unis et au Japon a contribué à la performance du Fonds, tout comme la surpondération dans les titres de l'Autriche. La pondération dans la société américaine Simon Property Group Inc. a contribué à la performance dans un contexte marqué par l'optimisme des investisseurs et l'annonce de son acquisition de Taubman Centers Inc. Au Japon, les surpondérations dans les titres de Japan Retail Fund Investment Corp., Mitsui Fudosan Co. Ltd. et de Japan Prime Realty Investment Corp. ont profité du virage effectué par les investisseurs vers des types de biens plus cycliques. En Autriche, la surpondération dans CA Immobilien Anlagen AG a bénéficié de l'annonce d'une offre d'achat des actions de la société par un investisseur.

Parmi les titres qui ont contribué au rendement du Fonds, figurent ceux de Boyd Gaming Corp. et de Caesars Entertainment Inc. Boyd Gaming a bénéficié des prévisions relatives à une reprise plus hâtive que celles des hôtels pour les sociétés de jeux. Caesars Entertainment a profité

des prévisions affirmant que la demande serait importante au moment de la réouverture de l'économie.

Le sous-conseiller a ajouté une nouvelle participation dans Sun Communities Inc. pour ses solides prévisions en matière de bénéfices et ses possibilités de croissance externe. Le titre de Host Hotels & Resorts Inc. a été ajouté en raison de son bilan solide et de sa valeur attrayante. La société est prête à bénéficier d'une meilleure maîtrise du virus de la COVID-19.

Les positions existantes du Fonds dans Healthpeak Properties Inc. et VEREIT Inc. ont été augmentées. Healthpeak Properties pourrait certainement faire l'objet d'une révision positive des bénéfices. Le sous-conseiller considère que le secteur des laboratoires est particulièrement attrayant. La position dans VEREIT a été augmentée en raison de ses solides collectes de loyers et de son financement.

Par contre, les titres de Welltower Inc. et d'Equinix Inc. ont été éliminés du Fonds. Le titre de Welltower a été vendu à la suite de l'appréciation notable du cours de l'action, le produit ayant servi à financer l'augmentation de la position dans Healthpeak Properties. Le titre d'Equinix a été vendu après son fort rendement de 2020. Les positions dans Prologis Inc. et VICI Properties Inc. ont été réduites. Prologis a affiché un excellent rendement lorsque la pandémie s'est intensifiée, étant donné l'association de la société avec la demande liée au commerce électronique. VICI Properties, qui possède des actifs dans le domaine du jeu, a bénéficié en 2020 du déblocage de la demande en activités de loisirs, lorsque les mesures de confinement ont été assouplies.

Événements récents

La propagation à l'échelle internationale de la COVID-19 a entraîné un ralentissement important de l'activité économique mondiale et une volatilité marquée des marchés des capitaux. L'éclosion de la COVID-19 pourrait avoir une incidence négative sur les marchés mondiaux et le rendement du Fonds.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque CIBC et des membres de son groupe, en ce qui a trait au Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, désignés les *frais*) décrits ci-après.

Gestionnaire, fiduciaire et conseiller en valeurs du Fonds

GACI, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs du Fonds. À titre de gestionnaire, GACI reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Fonds, calculés en fonction de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Fonds, comme il est décrit à la section *Frais de gestion*. À titre de fiduciaire, GACI est le titulaire des biens (liquidités et titres) du Fonds pour le compte des porteurs de parts. À titre de conseiller en valeurs, GACI fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. GACI rémunère également les courtiers pour les activités de commercialisation liées au Fonds. De temps à autre, GACI peut investir dans des parts du Fonds.

Placeur

Des courtiers et d'autres sociétés vendent les parts du Fonds aux investisseurs. Ces courtiers et autres sociétés comprennent les courtiers liés à GACI, comme la division de courtage à escompte Pro Investisseurs CIBC de Services Investisseurs CIBC inc. (désignée *SI CIBC*), la division Service Impérial CIBC de SI CIBC et la division CIBC Wood Gundy de Marchés mondiaux CIBC inc. (désignée *MM CIBC*). SI CIBC et MM CIBC sont des filiales en propriété exclusive de la Banque CIBC.

GACI peut payer des commissions de vente et de suivi à ces courtiers et sociétés relativement à la vente de parts du Fonds. Ces courtiers et autres sociétés peuvent verser une partie de ces commissions de vente et de suivi à leurs conseillers qui vendent des parts du Fonds aux investisseurs.

Ententes et rabais de courtage

GACI délègue généralement les pouvoirs en matière de négociation et d'exécution aux sous-conseillers et ne reçoit, à titre de conseiller en valeurs, aucun bien ou service directement au moyen de rabais de courtage.

Le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller à MM CIBC et CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés au Fonds. La marge correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Elle varie selon divers facteurs, comme la nature et la liquidité du titre.

Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs et à tout sous-conseiller lorsqu'ils traitent les opérations de courtage par leur entremise (désignés, dans l'industrie, rabais de courtage). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds. Comme le prévoient les conventions des sous-conseillers en valeurs, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables.

En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds.

Au cours de la période, le Fonds n'a versé aucune commission de courtage ni aucuns autres frais à MM CIBC ou à CIBC World Markets Corp. Les marges associées aux titres à revenu fixe et à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être incluses dans le calcul de ces montants.

Opérations du Fonds

Le Fonds peut conclure une ou plusieurs des opérations suivantes (désignées les *opérations entre parties liées*) en se fondant sur les instructions permanentes émises par le Comité d'examen indépendant (désigné le CEI) :

- investir dans des titres de participation de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés au sous-conseiller en valeurs ou détenir ces titres;
- investir dans des titres de créance non négociés en Bourse de la Banque CIBC ou d'un émetteur lié, dont la durée jusqu'à l'échéance est de 365 jours ou plus, émis dans le cadre d'un placement initial ou achetés sur le marché secondaire, ou détenir de tels titres;
- faire un placement dans les titres d'un émetteur lorsque MM CIBC, CIBC World Markets Corp. ou tout membre du groupe de la Banque CIBC (désignés le *courtier lié* ou les *courtiers liés*) agit à titre de preneur ferme au cours du placement des titres ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement de ceux-ci (dans le cas d'un « placement privé », en conformité avec la dispense relative aux placements privés et les politiques et procédures portant sur ces placements);
- conclure avec un courtier lié, lorsque celui-ci agit à titre de mandant, des opérations d'achat et de vente de titres de capitaux propres ou de créance;
- entreprendre des opérations sur devises et sur instruments dérivés liés à des devises lorsqu'une partie liée est le contrepartiste;
- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres avec un autre fonds de placement ou un compte sous gestion géré par le gestionnaire ou un des membres de son groupe (désignées les *opérations entre fonds* ou *opérations de compensation*); et
- effectuer des transferts en nature en recevant des titres d'un compte sous gestion ou d'un autre fonds de placement gérés par le gestionnaire ou par un membre de son groupe ou en livrant des titres à ce compte ou à ce fonds de placement relativement à l'achat ou au rachat de parts du Fonds, sous réserve de certaines conditions.

Le CEI examine au moins une fois par année les opérations entre parties liées à l'égard desquelles il a émis des instructions permanentes. Le CEI est tenu d'aviser les autorités canadiennes en valeurs mobilières, après qu'une question a été soumise à son attention par le gestionnaire, s'il juge qu'une décision de placement n'a pas été prise en conformité avec les conditions imposées par la législation en valeurs mobilières ou par le CEI à l'égard de toute opération entre parties liées nécessitant son approbation.

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire du Fonds (désignée le *dépositaire*). Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres du Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres que le dépositaire pourrait détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services au Fonds, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur

portefeuille par le Fonds sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom du Fonds au cours du mois en question. Tous les autres frais et les marges découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès du Fonds. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (désignée *STM CIBC*) fournit certains services au Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais pour ces services sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès du Fonds. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC.

Fonds immobilier mondial Renaissance

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le Fonds et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du Fonds pour la période close le 28 février 2021 et le 31 août de toute autre période indiquée.

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie A

	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Actif net au début de la période	12,76 \$	15,38 \$	13,69 \$	12,75 \$	14,17 \$	13,12 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,19 \$	0,45 \$	0,49 \$	0,40 \$	0,57 \$	0,49 \$
Total des charges	(0,20)	(0,42)	(0,43)	(0,39)	(0,42)	(0,43)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,25	(0,06)	0,79	0,23	0,16	0,92
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,85	(1,78)	0,94	0,70	(0,76)	0,93
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	1,09 \$	(1,81) \$	1,79 \$	0,94 \$	(0,45) \$	1,91 \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,07 \$	0,04 \$	0,11 \$	0,07 \$	0,14 \$	0,10 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	0,94	–	–	0,73	0,79
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,07 \$	0,98 \$	0,11 \$	0,07 \$	0,87 \$	0,89 \$
Actif net à la fin de la période	13,83 \$	12,76 \$	15,38 \$	13,69 \$	12,75 \$	14,17 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie A

	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	3 446 \$	4 028 \$	5 526 \$	4 186 \$	6 633 \$	6 630 \$
Nombre de parts en circulation⁴	249 260	315 590	359 414	305 719	520 452	467 990
Ratio des frais de gestion⁵	2,51 % *	2,51 %	2,50 %	2,49 %	2,51 %	2,62 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	2,91 % *	2,86 %	2,91 %	2,90 %	2,90 %	3,22 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,15 % *	0,18 %	0,15 %	0,17 %	0,15 %	0,19 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	37,12 %	95,70 %	74,48 %	74,07 %	79,68 %	88,58 %
Valeur liquidative par part	13,83 \$	12,76 \$	15,38 \$	13,69 \$	12,75 \$	14,17 \$

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 28 février 2021 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Fonds immobilier mondial Renaissance

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie F

	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Actif net au début de la période	10,67 \$	13,07 \$	11,64 \$	10,81 \$	12,02 \$	11,49 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,16 \$	0,38 \$	0,43 \$	0,34 \$	0,48 \$	0,42 \$
Total des charges	(0,10)	(0,21)	(0,22)	(0,20)	(0,23)	(0,22)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,20	(0,27)	0,82	0,20	0,15	0,80
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,74	(1,79)	1,01	0,47	(0,79)	0,71
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	1,00 \$	(1,89) \$	2,04 \$	0,81 \$	(0,39) \$	1,71 \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,13 \$	0,17 \$	0,24 \$	0,18 \$	0,23 \$	0,23 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	1,01	–	–	0,63	1,08
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,13 \$	1,18 \$	0,24 \$	0,18 \$	0,86 \$	1,31 \$
Actif net à la fin de la période	11,55 \$	10,67 \$	13,07 \$	11,64 \$	10,81 \$	12,02 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie F

	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	2 471 \$	2 641 \$	1 771 \$	485 \$	810 \$	677 \$
Nombre de parts en circulation⁴	213 837	247 492	135 557	41 686	74 884	56 376
Ratio des frais de gestion⁵	1,24 % *	1,25 %	1,26 %	1,26 %	1,38 %	1,33 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	1,69 % *	1,68 %	1,67 %	1,67 %	1,63 %	1,60 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,15 % *	0,18 %	0,15 %	0,17 %	0,15 %	0,19 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	37,12 %	95,70 %	74,48 %	74,07 %	79,68 %	88,58 %
Valeur liquidative par part	11,55 \$	10,67 \$	13,07 \$	11,64 \$	10,81 \$	12,02 \$

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 28 février 2021 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Fonds immobilier mondial Renaissance

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie O

	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Actif net au début de la période	12,37 \$	15,03 \$	13,59 \$	12,71 \$	14,15 \$	13,44 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,18 \$	0,43 \$	0,48 \$	0,42 \$	0,56 \$	0,49 \$
Total des charges	(0,03)	(0,07)	(0,08)	(0,07)	(0,09)	(0,08)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,23	(0,12)	0,76	0,27	0,17	0,92
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,87	(1,49)	0,95	0,76	(0,77)	0,95
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	1,25 \$	(1,25) \$	2,11 \$	1,38 \$	(0,13) \$	2,28 \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,23 \$	0,36 \$	0,44 \$	0,38 \$	0,47 \$	0,44 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	1,06	0,21	0,07	0,75	1,17
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,23 \$	1,42 \$	0,65 \$	0,45 \$	1,22 \$	1,61 \$
Actif net à la fin de la période	13,39 \$	12,37 \$	15,03 \$	13,59 \$	12,71 \$	14,15 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie O

	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	398 495 \$	361 495 \$	396 645 \$	360 765 \$	299 512 \$	286 651 \$
Nombre de parts en circulation⁴	29 758 807	29 232 846	26 386 003	26 540 955	23 559 492	20 260 045
Ratio des frais de gestion⁵	0,00 % *	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,02 % *	0,02 %	0,02 %	0,02 %	0,02 %	0,02 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,15 % *	0,18 %	0,15 %	0,17 %	0,15 %	0,19 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	37,12 %	95,70 %	74,48 %	74,07 %	79,68 %	88,58 %
Valeur liquidative par part	13,39 \$	12,37 \$	15,03 \$	13,59 \$	12,71 \$	14,15 \$

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 28 février 2021 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Le Fonds paie à GACI des frais de gestion annuels pour couvrir les coûts liés à la gestion du Fonds. Ces frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative du Fonds, sont calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés à GACI en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes, les commissions de suivi et les honoraires du sous-conseiller en valeurs sont prélevés par GACI sur les frais de gestion reçus du Fonds. Le Fonds est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion versés à GACI. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié pour connaître le montant des frais de gestion annuels pour chaque catégorie de parts.

Pour les parts de catégorie O, les frais de gestion sont négociés et payés par les porteurs de parts ou selon leurs instructions, ou encore par les courtiers et les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts, conformément à leurs instructions. Ces frais de gestion des parts de catégorie O n'excéderont pas les frais de gestion des parts de catégorie F.

Le tableau suivant présente la ventilation des services reçus en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage des frais de gestion tirés du Fonds pour la période close le 28 février 2021, avant renonciations aux frais de gestion et prises en charge.

	Parts de catégorie A	Parts de catégorie F
Commissions de vente et de suivi versées aux courtiers	42,66 %	0,00 %
Frais d'administration, conseils en placement et profit	57,34 %	100,00 %

Rendement passé

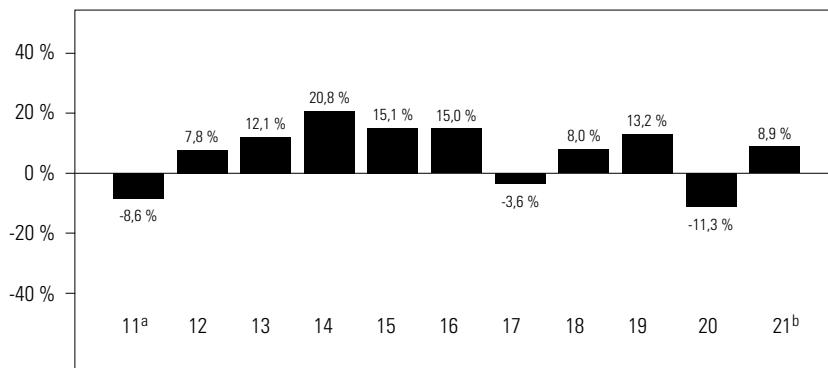
Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des distributions seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

Les rendements du Fonds tiennent compte des frais et des charges, et l'écart dans les rendements entre les catégories de parts est principalement attribuable aux écarts entre les ratios des frais de gestion. Se reporter à la section *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

Rendements annuels

Les diagrammes à barres ci-dessous donnent le rendement annuel de chaque catégorie de parts du Fonds pour les périodes présentées et illustrent comment le rendement du Fonds varie d'une période à l'autre. Ces diagrammes indiquent en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 août de l'exercice, d'un placement effectué le 1^{er} septembre, à moins d'indication contraire.

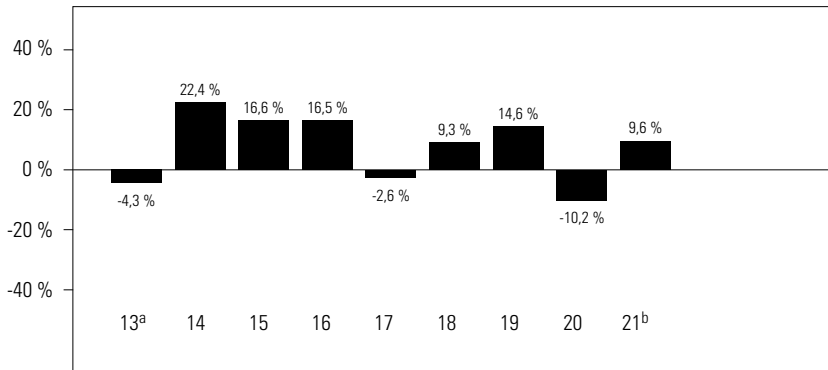
Parts de catégorie A



^a Le rendement de 2011 couvre la période du 20 octobre 2010 au 31 août 2011.

^b Le rendement de 2021 couvre la période du 1^{er} septembre 2020 au 28 février 2021.

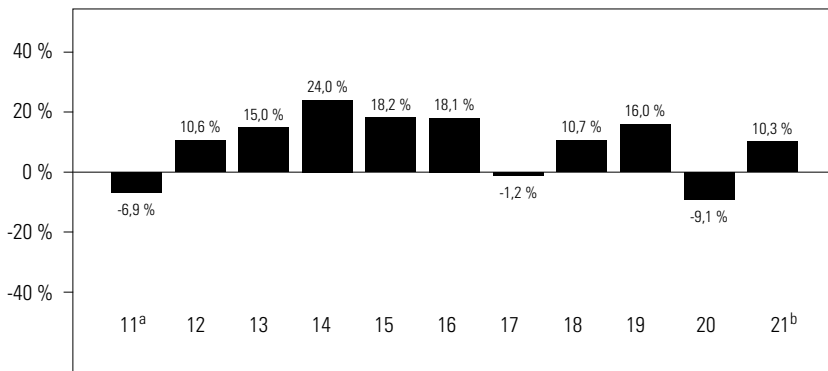
Parts de catégorie F



^a Le rendement de 2013 couvre la période du 2 avril 2013 au 31 août 2013.

^b Le rendement de 2021 couvre la période du 1^{er} septembre 2020 au 28 février 2021.

Parts de catégorie O



^a Le rendement de 2011 couvre la période du 20 octobre 2010 au 31 août 2011.

^b Le rendement de 2021 couvre la période du 1^{er} septembre 2020 au 28 février 2021.

Aperçu du portefeuille de placements (au 28 février 2021)

L'aperçu du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site www.investissementsrenaissance.ca. Le tableau Principales positions présente les 25 principales positions du fonds. Dans le cas d'un fonds comprenant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées.

<i>Répartition du portefeuille</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>	<i>Principales positions</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>
Fiducies de placement immobilier spécialisées	13,8	Public Storage Inc.	4,2
Autres actions	13,5	Simon Property Group Inc.	4,1
Fiducies de placement immobilier de détail	11,7	Prologis Inc.	4,0
Fiducies de placement immobilier de soins de santé	11,5	Ventas Inc.	3,6
Fiducies de placement immobilier industrielles	11,4	UDR Inc.	3,1
Sociétés d'exploitation immobilières	9,8	Healthpeak Properties Inc.	3,0
Fiducies de placement immobilier résidentielles	9,0	Vonovia SE	2,7
Activités immobilières diversifiées	8,7	Mitsui Fudosan Co. Ltd.	2,6
Fiducies de placement immobilier diversifiées	8,5	VEREIT Inc.	2,5
Trésorerie	1,7	Extra Space Storage Inc.	2,5
Services Internet et infrastructure	0,5	Deutsche Wohnen SE	2,4
Autres actifs, moins les passifs	-0,1	Essex Property Trust Inc.	2,4
		VICI Properties Inc.	2,1
		Duke Realty Corp.	2,0
		Sun Hung Kai Properties Ltd.	1,9
		Mirvac Group	1,7
		Mitsubishi Estate Co. Ltd.	1,7
		Link REIT	1,7
		Trésorerie	1,7
		Invitation Homes Inc.	1,7
		Sun Communities Inc.	1,6
		SEGRO PLC	1,5
		Digital Realty Trust Inc.	1,5
		Medical Properties Trust Inc.	1,4
		CyrusOne Inc.	1,4

Note sur les énoncés prospectifs

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs incluent des déclarations qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui incluent des termes comme « s'attend », « prévoit », « compte », « planifie », « croit », « estime » et autres expressions similaires. En outre, toute déclaration qui pourrait être faite sur le rendement futur, les stratégies ou les perspectives et la prise de mesures futures possibles par le fonds constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes.

La liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. Gestion d'actifs CIBC inc. ne se considère pas tenue de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, qu'il s'agisse de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et elle rejette toute responsabilité à cet égard.



Investissements Renaissance

1500, boulevard Robert-Bourassa, bureau 800
Montréal (Québec)
H3A 3S6
1-888-888-3863

Site Web

www.investissementsrenaissance.ca

Gestion d'actifs CIBC inc., gestionnaire et fiduciaire de la famille de fonds Investissements Renaissance, est une filiale en propriété exclusive de la Banque Canadienne Impériale de Commerce. Veuillez lire le prospectus simplifié de la famille de fonds Investissements Renaissance, des Portefeuilles Axiom et des Mandats privés Renaissance avant d'investir. Pour obtenir une copie du prospectus simplifié, composez le 1-888-888-3863, envoyez un courriel à info@investissementsrenaissance.ca ou parlez-en à votre conseiller.

Investissements Renaissance^{MD} est offert par Gestion d'actifs CIBC inc. et est une marque déposée de celle-ci.